ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Usine stellantis de Poissy

Question au Gouvernement n° 1680

Texte de la question

USINE STELLANTIS DE POISSY

Mme la présidente . La parole est à M. Bérenger Cernon.

M. Bérenger Cernon . J'ai grandi dans un pays où l'on était fier de son chemin de fer, fier de sa métallurgie, fier de son industrie automobile.

M. Ian Boucard . C'est toujours le cas !

M. Bérenger Cernon . Une fierté ouvrière, une fierté syndicale, une fierté nationale ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.)*

M. Ian Boucard . Toujours !

M. Bérenger Cernon . À Poissy, dans les Yvelines, les salariés de Stellantis se mobilisent en ce moment même contre la casse de leur usine. Je les salue chaleureusement. *(Mêmes mouvements.)*

À Poissy, ce n'est pas seulement un site industriel que l'on s'apprête à sacrifier : ce sont quatre-vingts ans d'histoire ouvrière, la dernière usine automobile d'Île-de-France, plus de 1 000 emplois directs et autant d'emplois indirects qui sont aujourd'hui menacés.

Pour justifier cette casse sociale, la direction de Stellantis change d'argument comme de chemise. Hier, on demandait aux salariés de faire des efforts pour obtenir un nouveau véhicule, ils les ont faits. Ensuite, on a invoqué les normes européennes, puis la concurrence chinoise. Pendant ce temps, d'autres sites du groupe obtenaient des investissements, des productions nouvelles et des centaines de millions d'euros.

La vérité est simple : Poissy a les compétences, les outils et les salariés pour produire. *(Mêmes mouvements.)* Ce qui manque, ce n'est pas le savoir-faire, c'est la volonté politique de défendre notre industrie. Derrière cette décision, il y a un choix de société : veut-on continuer à arroser de fonds publics des multinationales qui délocalisent la production et suppriment des emplois ou veut-on reconstruire une filière automobile française au service de la transition écologique et des classes populaires ? (Mêmes mouvements.)

À Poissy, une alternative existe : produire un petit véhicule électrique ou hybride, sobre, accessible, fabriqué en France sur le modèle des *kei cars*, ces voitures légères japonaises. Un véhicule populaire, utile, décarboné : exactement le type de projets dont notre pays a besoin !

Malgré des milliards d'euros d'argent public versés à Stellantis, vous n'exigez toujours aucune contrepartie en matière d'emploi et de production. Quand allez-vous enfin agir ? Êtes-vous prêt à soutenir l'implantation à Poissy d'un véhicule populaire et fabriqué en France pour sauver les emplois et l'avenir industriel de notre territoire ?

(Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe GDR.)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, *ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique .* J'ai envie de vous retourner la question : quand allez-vous nous soutenir ? *(Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)* Quand nous annonçons une programmation pluriannuelle de l'énergie qui permet de développer la production décarbonée d'électricité en France, vous vous alignez sur l'autre côté de l'hémicycle pour nous censurer ! (L'orateur désigne les bancs du groupe Rassemblement national.)

Quand nous proposons un plan d'électrification ambitieux, pour accompagner des entreprises françaises et européennes dans le développement du véhicule électrique, vous nous censurez !

M. Pierre-Yves Cadalen . Et le train ?

M. Roland Lescure, *ministre .* Nous nous battons à Bruxelles, au niveau européen, pour obtenir la préférence européenne. À ce sujet, je vous engage à lire la tribune de Volkswagen, de Stellantis et de Renault, que nous avons enfin convaincus d'adhérer à ce modèle, qui permettra de disposer, demain, de modèles électriques produits en Europe et en France. Ce sera grâce à nous, pas grâce à vous !

M. Manuel Bompard . Avez-vous l'intention de répondre à la question ?

M. Roland Lescure, *ministre .* Votez les budgets !

Mme Ségolène Amiot . On préfère voter Mélenchon !

M. Roland Lescure, *ministre .* Depuis des années, nous défendons des primes à l'achat d'un véhicule électrique et aujourd'hui, les véhicules électriques les plus vendus en France sont fabriqués en France ou en Europe, notamment par les entreprises que j'ai mentionnées.

Je me suis rendu dans l'usine Stellantis de Mulhouse.

M. Bérenger Cernon . Et dans celle de Poissy ?

M. Roland Lescure, *ministre .* On y construira trois véhicules électriques et 4 500 emplois seront préservés. À Poissy – vous avez mentionné 1 000 emplois détruits, mais je ne sais pas où vous êtes allé les chercher –, on va essayer de tenir l'emploi avec 8 000 chercheurs, qui continuent à développer l'avenir de l'entreprise et de préserver 1 000 postes, grâce à l'engagement de Stellantis,…

M. Manuel Bompard . Pour combien de détruits ?

M. Roland Lescure, *ministre .* …mais aussi aux exigences de l'État.

M. Manuel Bompard . Combien d'emplois seront détruits ? Arrêtez de mentir !

M. Roland Lescure, *ministre .* Certes, on ne produira plus à Poissy les véhicules qu'on y produit aujourd'hui. On fera du recyclage, des pièces détachées, d'autres activités industrielles. Arrêtez de caricaturer ! Nous pouvons développer une industrie automobile française ! Nous pouvons le faire, en accompagnant les industriels plutôt qu'en leur tapant sur la tête. Nous pouvons le faire ensemble, avec ceux qui souhaitent que la France soit souveraine, productive et prospère !

Données clés

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QG1680

Auteur : M. Bérenger Cernon
Circonscription : Essonne (8e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1680
Rubrique : Emploi et activité
Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 juin 2026
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 17 juin 2026